

## Fonds d'obligations de sociétés Aston Hill

### Rapport de la direction sur le rendement du Fonds

31 décembre 2015

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds d'obligations de sociétés Aston Hill (auparavant, Fonds d'obligations catégorie investissement Build America) (le « Fonds ») donne les faits saillants de nature financière, mais ne comprend pas les états financiers annuels audités du Fonds. Il est possible d'obtenir un exemplaire des états financiers annuels gratuitement en adressant une demande par téléphone au 1 800 513-3868, par écrit à Gestion d'actifs Aston Hill inc. (le « gestionnaire »), Relations avec les investisseurs, 77 King Street West, Suite 2110, P.O. Box 92, Toronto-Dominion Centre, Toronto (Ontario) M5K 1G8, ou sur notre site Web ([www.astonhill.ca](http://www.astonhill.ca)) ou sur celui de SEDAR ([www.sedar.com](http://www.sedar.com)). Les porteurs de parts peuvent également communiquer avec nous de la même manière pour demander un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration du Fonds, du dossier d'information sur le vote par procuration ou des informations trimestrielles sur le portefeuille.

### OBJECTIFS ET STRATÉGIES DE PLACEMENT

Initialement, le Fonds d'obligations catégorie investissement Build America était un fonds d'investissement établi en vertu des lois de la province d'Ontario aux termes d'un contrat de fiducie (le « contrat de fiducie ») daté du 28 janvier 2010 et conclu entre Aston Hill Capital Markets Inc. (l'« ancien gestionnaire » du Fonds) et la Fiducie RBC Services aux investisseurs (le « fiduciaire »). La date de clôture de l'exercice financier du Fonds était le 30 septembre. Le droit du bénéficiaire sur l'actif net et le revenu net du Fonds était rattaché aux parts de deux catégories : les parts de catégorie A (les « parts de catégorie A ») et les parts de catégorie F (les « parts de catégorie F »). Les parts de catégorie A étaient inscrites à la Bourse de Toronto (la « TSX ») sous le symbole BAB.UN.

Les objectifs de placement du Fonds consistaient à :

- i) obtenir pour les porteurs de parts des distributions mensuelles en trésorerie fiscalement avantageuses; et
- ii) maximiser le rendement total pour les porteurs de parts, tout en réduisant les risques.

Les distributions mensuelles s'élevaient à 0,1198 \$ par part et étaient principalement composées de remboursements de capital, ce qui représentait un rendement annuel sur le prix d'émission de 5,75 %.

Afin d'atteindre ses objectifs initiaux de placement, le Fonds a obtenu une participation, de manière fiscalement avantageuse, à la performance du portefeuille (le « portefeuille ») détenu par Fiducie OBA (« Fiducie OBA » ou la « fiducie »). Nuveen Asset Management est le sous-conseiller du Fonds, gérant activement le portefeuille. Le portefeuille comprenait un minimum de 80 % d'obligations Build America (pourcentage au moment de l'achat), le reste du portefeuille étant composé d'autres titres permis. Le Fonds a également utilisé des dérivés à des fins uniques de couverture.

Le Fonds n'a pas directement investi dans la Fiducie OBA; il a utilisé le produit net de la première introduction en bourse des parts de catégorie A et de catégorie F pour régler par anticipation les achats au titre d'un contrat d'achat et de vente à terme (le « contrat à terme ») conclu avec la Banque de Montréal (la « contrepartie » ou « BMO »). En vertu du contrat à terme, le Fonds devait recevoir, au plus tard le 27 février 2015, un portefeuille composé de titres de sociétés ouvertes canadiennes qui sont des « titres canadiens » au sens de la *Loi de l'impôt* (les « titres canadiens ») et dont la valeur est égale à la valeur de la Fiducie OBA. Les règlements partiels au titre du contrat à terme avaient pour but une exposition économique des porteurs de parts aux distributions versées à la Fiducie OBA. Des frais annuels de 0,35 %, calculés en fonction de la valeur liquidative de la Fiducie OBA, devaient être payés à BMO au titre du contrat à terme.

Le 23 février 2015, les porteurs de parts du Fonds ont approuvé des changements importants au Fonds. Les principaux changements sont indiqués ci-après.

- a) radiation de la cote du Fonds de la TSX à la fermeture des bureaux le 27 février 2015 et conversion du Fonds en un fonds commun de placement à capital variable à parts rachetables quotidiennement;
- b) remplacement du gestionnaire et du fiduciaire du Fonds par Gestion d'actifs Aston Hill inc., une société affiliée à l'ancien gestionnaire;
- c) modification des objectifs, des stratégies et des restrictions de placement du Fonds pour i) élargir l'éventail des titres pouvant composer le portefeuille, dont des obligations de sociétés canadiennes et d'autres titres à revenu fixe sous la gestion de Gestion d'actifs Aston Hill inc., ii) permettre au Fonds de détenir directement le portefeuille de placements à l'échéance du contrat d'achat et de vente à terme conclu avec la Banque de Montréal et iii) respecter les restrictions et pratiques en matière de placement imposées par le Règlement 81-102 sur les organismes de placement collectif, sauf dans les cas autorisés par les autorités de réglementation en valeurs mobilières;
- d) changement du nom du Fonds pour Fonds d'obligations de sociétés Aston Hill à la radiation de la cote du Fonds à la TSX le 27 février 2015;
- e) abandon de l'obligation de convoquer les porteurs de parts à une assemblée pour obtenir leur accord au sujet de la désignation d'un nouvel auditeur par le gestionnaire;
- f) abandon de l'obligation de convoquer les porteurs de parts à une assemblée pour obtenir leur accord au sujet d'une fusion;
- g) possibilité pour le Fonds de créer et d'émettre de nouvelles catégories ou séries de parts;
- h) autres modifications consécutives aux mesures susmentionnées;
- i) conversion des parts de catégorie A du Fonds en parts de série X et celle des parts de catégorie F en parts de série F du Fonds. Le ratio de conversion des parts de catégorie A et des parts de catégorie F a été de 1 pour 2.

La date de clôture de l'exercice financier du Fonds a, quant à elle, été changée pour le 31 décembre. En conséquence, les états financiers annuels de la période de quinze mois close le 31 décembre 2015 seront présentés en comparaison avec les états financiers annuels de la période de douze mois close le 30 septembre 2014. Les états financiers annuels de la période de quinze mois close le 31 décembre 2015 sont présentés en comparaison avec l'état de la situation financière au 30 septembre 2014 et au 1<sup>er</sup> octobre 2013 et à l'état du résultat global, l'état de l'évolution de la situation financière et le tableau des flux de trésorerie pour la période de douze mois close le 30 septembre 2014.

L'objectif actuel de placement du Fonds d'obligations de sociétés Aston Hill (auparavant, le Fonds d'obligations de catégorie investissement Build America) (le « Fonds ») est de générer un revenu et d'obtenir un potentiel de croissance du capital en investissant dans un portefeuille diversifié principalement composé d'obligations de sociétés et de titres à revenu fixe d'émetteurs canadiens.

L'adresse du Fonds est le 77 King Street West, Suite 2110, Toronto (Ontario) M5K 1G8.

## RISQUES

Les risques associés aux placements dans les parts du Fonds figurent dans le prospectus, disponible sur le site Web du Fonds ([www.astonhill.ca](http://www.astonhill.ca)) et sur celui de SEDAR ([www.sedar.com](http://www.sedar.com)). Le Fonds n'a subi aucun changement de nature à modifier significativement les risques associés à un placement dans ses parts au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

## RÉSULTATS

### Distributions

Le Fonds a versé les premières distributions mensuelles par part de 0,1198 \$. Le Fonds a versé toutes les distributions prévues pendant la période de quinze mois allant du 1<sup>er</sup> octobre 2014 au 31 décembre 2015.

De plus, en février 2015, le Fonds a versé une distribution spéciale de gains en capital aux porteurs de parts inscrits au registre en date du 27 février 2015. La distribution spéciale de gains en capital comprenait un montant de 0,6084 \$ par part de série X (auparavant, part de catégorie A) (0,6739 \$ par part de catégorie F) versé sous forme de parts additionnelles (qui sont ajoutées au nombre de parts initial du Fonds, ce qui a pour résultat que les porteurs de parts ont réalisé un gain en capital non monétaire équivalant à la part non monétaire de la distribution assortie d'une augmentation correspondante du prix de base rajusté par part) et un montant de 0,2028 \$ par part de série X (auparavant, part de catégorie A) (0,2247 \$ par part de catégorie F) versé en trésorerie pour compenser le montant estimatif du passif d'impôts des porteurs de parts découlant de la distribution non monétaire. La distribution de gains en capital résulte en grande partie du dénouement prévu du contrat d'achat et de vente à terme du Fonds.

À la suite de la conversion du Fonds en fonds à capital variable, les distributions ont été réduites à 0,026 \$ par mois. Pour la période de quinze mois close le 31 décembre 2015, les distributions ont été de 1,0358 \$ par part de série A et de 1,0577 \$ par part de série F.

### Variation de l'actif net liée aux activités

Pour la période de quinze mois close le 31 décembre 2015, le total des revenus du Fonds s'est établi à 0,24 \$ par part de série X et à 0,25 \$ par part de série F.

Le total des charges pour la période de quinze mois close le 31 décembre 2015 s'est établi à 0,54 \$ par part pour la série X et à 0,44 \$ par part de série F.

### Opérations sur le capital

Le 18 février 2010, le Fonds a procédé à sa première introduction en bourse aux termes d'un prospectus daté du 28 janvier 2010 (le « prospectus »).

Une somme de 30 000 000 \$ a été levée par l'émission de 1 200 000 parts de catégorie A et une somme de 1 767 500 \$ a été levée par l'émission de 70 700 parts de catégorie F.

Le 11 mars 2010, les placeurs pour compte ont exercé une option d'attributions supplémentaires à l'égard de 73 820 parts de catégorie A, générant une somme additionnelle de 1 845 500 \$. Les frais des placeurs et les autres frais d'émission se sont élevés à 2 294 936 \$. Le gestionnaire a remboursé un montant de 73 815 \$ au Fonds pour les frais d'émission excédant la limite de 1,5 % du produit brut du placement (conformément aux modalités du prospectus du Fonds).

À la suite de la conversion du Fonds en un fonds commun de placement à capital variable à parts rachetables quotidiennement et du dénouement du contrat à terme le 27 février 2015, le gestionnaire a converti les parts existantes de catégorie A et de catégorie F du Fonds en parts de série X et de série F, respectivement, du Fonds à capital variable. Le ratio de conversion des parts de catégorie A et des parts de catégorie F a été de 1 pour 2. Chacune des parts de catégorie A a été convertie en deux parts de série X et chacune des parts de catégorie F a été convertie en deux parts de série F. Cette conversion n'a pas donné lieu à un fait imposable.

Le Fonds est maintenant autorisé à émettre un nombre illimité de parts rachetables donnant un droit de bénéficiaire, chacune représentant une participation égale et indivise à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds. Pour chaque part rachetable détenue, le porteur a droit à un vote. Les porteurs de parts de toutes les séries, à l'exception de la série I (pour laquelle les frais de gestion sont payés à un taux différent), ont le droit de participer à toutes les distributions versées par le Fonds en leur faveur. À la dissolution ou à la liquidation du Fonds, les porteurs de parts inscrits ont droit à une quote-part de l'actif du Fonds restant après le paiement des dettes, des passifs et des charges liées à la liquidation du Fonds.

### Souscriptions et réinvestissement

Il est possible de souscrire et de réinvestir des parts du Fonds chaque jour, à un prix équivalant à la valeur liquidative par part, calculée quotidiennement. Pour la période de quinze mois close le 31 décembre 2015, le Fonds a reçu des souscriptions pour 871 034 parts de série X et 22 495 parts de série F. Également au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015, 13 628 parts ont été réinvesties pour la série X et 247 parts ont été réinvesties pour la série F.

### Rachats

Il est possible de demander le rachat des parts du Fonds chaque jour, à un prix de rachat équivalant à la valeur liquidative par part, calculée quotidiennement. Pour la période de quinze mois close le 31 décembre 2015, 1 394 897 parts de série X et 31 300 parts de série F ont été rachetées.

### Valeur liquidative

Au 31 décembre 2015, la valeur liquidative par part du Fonds s'établissait à 9,96 \$ par part pour la série X et à 10,92 \$ par part pour la série F. La valeur liquidative totale du Fonds au 31 décembre 2015 s'établissait à 3,64 M\$, soit 3,49 M\$ en parts de série X et 0,15 M\$ en parts de série F.

### Portefeuille

Au 31 décembre 2015, le portefeuille du Fonds se composait de 13 titres de sociétés au total. Une liste détaillée des titres du Fonds est fournie dans les états financiers. Le rapport du gestionnaire de portefeuille renferme des renseignements sur le rendement et sur les changements apportés au portefeuille au cours de la période.

Le portefeuille du Fonds a enregistré des pertes nettes (réalisées et latentes) de 1,2 M\$ pour la période de quinze mois close le 31 décembre 2015. Le Fonds couvre son exposition aux fluctuations des taux de change à l'aide de contrats de change à terme. Au 31 décembre 2015, le Fonds comptait des contrats de change à terme en cours totalisant 1,5 M\$ US.

### Liquidité

Pour procurer de la liquidité aux porteurs de parts, le Fonds permet à ces derniers de souscrire des parts ou d'en demander le rachat chaque jour, à un prix équivalant à la valeur liquidative par part, calculée quotidiennement.

## OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Les opérations avec des parties liées correspondent aux services fournis par le gestionnaire en vertu de la convention de gestion. Voir la rubrique « Frais de gestion » ci-dessous.

## FRAIS DE GESTION

Initialement, en contrepartie de ses services de gestion de placement et de conseils en placement, le gestionnaire reçoit du Fonds et de Fiducie OBA des frais de gestion annuels correspondant à 0,80 % de la valeur liquidative applicable (0,30 % provenant du Fonds et 0,50 %

provenant de Fiducie OBA), calculés quotidiennement et payés mensuellement à terme échu, plus les taxes applicables. Depuis la conversion du Fonds en un fonds commun de placement à capital variable dont les parts sont rachetables quotidiennement et le dénouement du contrat à terme le 27 février 2015, chaque série du Fonds paie des frais de gestion au gestionnaire pour des services de gestion générale et d'administration rendus. Ces frais sont calculés chaque jour et payés mensuellement. Les frais de gestion annuels sont payés par le Fonds en dollars canadiens. Le taux annuel maximal des frais de gestion pour chaque série, taxes en sus, est le suivant :

Frais de gestion annuels maximums (%)		
Série A et série UA	Série F et série UF	Parts de série X
1,30	0,80	1,10

Avant la conversion du Fonds en un fonds commun de placement à capital variable, le Fonds payait le gestionnaire des frais de service (calculés trimestriellement et versés dès que possible à la fin de chaque trimestre civil), à l'égard seul des parts de série X (ancienne catégorie A), qui correspondent à 0,30 % par an de la valeur liquidative attribuable aux porteurs de parts de série X (ancienne catégorie A). Les frais de service sont utilisés par le gestionnaire pour payer aux courtiers un montant équivalent de frais de service en fonction du nombre de parts de série X (ancienne catégorie A) détenues par les clients de ces courtiers à la fin du trimestre pertinent. Aucuns frais de service n'étaient payables à l'égard des parts de catégorie F avant leur conversion. Depuis la conversion, le gestionnaire paie à des conseillers financiers, à même les frais de service qu'il reçoit, des frais de service pour les services offerts aux investisseurs. Ces frais de service sont calculés et payables chaque mois, en fonction de l'actif total investi par les clients de chaque conseiller financier dans des parts de séries A, UA et X du Fonds pendant le mois. Le taux annuel des frais de service varie selon l'option d'achat choisie par l'investisseur. Le tableau ci-après indique les taux maximums des frais de service selon l'option d'achat choisie.

	Option frais d'acquisition initiaux	Option frais d'acquisition reportés réduits
Série A et série UA	0,50 %	0,25 %
Série X	0,30 %	0,30 %

Au troisième anniversaire du placement, le taux des frais de service relatifs aux parts achetées aux termes de l'option frais d'acquisition reportés réduits est remplacé par le taux applicable à l'option frais d'acquisition initiaux. Le gestionnaire peut modifier ou supprimer les frais de service en tout temps. Aucuns frais de service ne sont imputables aux parts de série F, UF et I du Fonds.

Pour la période de quinze mois du 1<sup>er</sup> octobre 2014 au 31 décembre 2015, les frais de gestion et de service se sont élevés à 111 348 \$, plus les taxes applicables (133 499 \$ pour l'exercice clos le 30 septembre 2014).

#### Frais d'administration

Le gestionnaire impute aux Fonds une partie des salaires de base des personnes ayant effectué des tâches liées aux activités du Fonds. Ces charges sont directement imputables au Fonds, car elles découlent des travaux effectués pour celui-ci en matière de comptabilité, d'évaluation, de fiscalité, de conformité, de relations avec les investisseurs, de présentation de l'information financière, de communication de l'information aux actionnaires, de gestion des coûts, de supervision et d'autres activités. Pour la période de quinze mois du 1<sup>er</sup> octobre 2014 au 31 décembre 2015, les frais d'administration se sont élevés à 11 730 \$ (76 748 \$ pour l'exercice clos le 30 septembre 2014).

## FAITS SAILLANTS FINANCIERS

Les tableaux ci-dessous présentent les principales informations financières du Fonds et ont pour but d'aider le lecteur à comprendre la performance financière du Fonds pour les périodes indiquées. *Les informations figurant dans ces tableaux sont présentées conformément au Règlement 81-106 et, par conséquent, ne servent pas à établir une continuité entre la valeur de l'actif net par part à l'ouverture et à la clôture.*

### Série X (ancienne catégorie A)

	31 décembre 2015 <sup>2)</sup>	30 septembre 2014 <sup>6)</sup>	30 septembre 2013 <sup>6)</sup>	30 septembre 2012	30 septembre 2011 <sup>1)</sup>
Valeur liquidative par part de série X (ancienne catégorie A) du Fonds :	CAD	CAD	CAD	CAD	CAD
<b>Actif net à l'ouverture de la période</b>	<b>23,72 \$</b>	<b>22,30 \$</b>	<b>23,99 \$</b>	<b>22,57 \$</b>	<b>22,54 \$</b>
Frais d'émission de parts <sup>3)</sup>	—	—	—	—	—
<b>Augmentation (diminution) liée aux activités</b>					
Total des revenus	0,24	—	—	—	0,01
Total des charges	(0,54)	(0,55)	(0,55)	(0,51)	(0,49)
Gains (pertes) réalisés pour la période	8,45	1,11	0,95	0,55	0,46
Gains (pertes) latents pour la période	(9,34)	2,36	(0,61)	2,82	1,60
<b>Augmentation (diminution) totale liée aux activités</b>	<b>(1,19)\$</b>	<b>2,92 \$</b>	<b>(0,21)\$</b>	<b>2,86 \$</b>	<b>1,58 \$</b>
<b>Distributions</b>					
Revenus (sauf les dividendes)	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$
Dividendes	—	—	—	—	—
Gains en capital	(0,61)	—	—	—	—
Remboursement de capital	(1,04)	(1,44)	(1,44)	(1,44)	(1,44)
<b>Total des distributions<sup>4)</sup></b>	<b>(1,65)\$</b>	<b>(1,44)\$</b>	<b>(1,44)\$</b>	<b>(1,44)\$</b>	<b>(1,44)\$</b>
<b>Actif net à la clôture de la période<sup>5)(6)7)</sup></b>	<b>9,96 \$</b>	<b>23,72 \$</b>	<b>22,30 \$</b>	<b>23,99 \$</b>	<b>22,57 \$</b>

<sup>1)</sup> Résultats pour la période du 18 février 2010 (début des activités) au 30 septembre 2010.

<sup>2)</sup> Résultats pour la période de quinze mois du 1<sup>er</sup> octobre 2014 au 31 décembre 2015.

<sup>3)</sup> Des frais d'émission de parts totalisant 2 223 027 \$ ont été payés à l'émission de parts de série X (ancienne catégorie A). Le montant total des frais d'émission de parts a été déduit du capital des parts à des fins comptables et a été amorti sur une période de cinq ans à des fins fiscales. Le gestionnaire a remboursé le Fonds une somme de 73 815 \$ pour les frais d'émission excédant le pourcentage maximum permis de 1,5 % du produit brut de la première introduction en bourse, conformément aux modalités décrites dans le prospectus du daté du 28 janvier 2010.

<sup>4)</sup> Les pourcentages utilisés pour la répartition des distributions en revenus, en dividendes, en gains en capital et en remboursements de capital sont fondés sur des estimations.

<sup>5)</sup> Ce montant ne représente pas un rapprochement du solde d'ouverture et du solde de clôture de l'actif net par part.

<sup>6)</sup> Le Fonds a adopté les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») le 1<sup>er</sup> janvier 2014. Les données des périodes antérieures au 31 décembre 2012 sont présentées selon les PCGR du Canada.

<sup>7)</sup> En février 2015, les parts de catégorie A du Fonds ont été converties en parts de série X et les parts de catégorie F en parts de série F du Fonds. Le ratio de conversion des parts de catégorie A et des parts de catégorie F a été de 1 pour 2.

## Série F (ancienne catégorie F)

Valeur liquidative par part de série F (ancienne catégorie F) du Fonds :	31 décembre 2015 CAD	30 septembre 2014 <sup>6)</sup> CAD	30 septembre 2013 <sup>6)</sup> CAD	30 septembre 2012 CAD	30 septembre 2011 <sup>1)</sup> CAD
<b>Actif net à l'ouverture de la période<sup>6)</sup></b>	<b>25,56 \$</b>	<b>23,75 \$</b>	<b>25,39 \$</b>	<b>23,73 \$</b>	<b>23,34 \$</b>
<b>Frais d'émission de parts<sup>3)</sup></b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>
<b>Augmentation (diminution) liée aux activités</b>					
Total des revenus	0,25	—	—	—	0,01
Total des charges	(0,44)	(0,50)	(0,50)	(0,46)	(0,44)
Gains (pertes) réalisés pour la période	9,49	1,19	1,01	0,58	0,47
Gains (pertes) latents pour la période	(10,57)	2,53	(0,66)	2,98	2,12
<b>Augmentation (diminution) totale liée aux activités</b>	<b>(1,27)\$</b>	<b>3,22 \$</b>	<b>(0,15)\$</b>	<b>3,10 \$</b>	<b>2,16 \$</b>
<b>Distributions</b>					
Revenus (sauf les dividendes)	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$
Dividendes	—	—	—	—	—
Gains en capital	(0,67)	—	—	—	—
Remboursement de capital	(1,06)	(1,44)	(1,44)	(1,44)	(1,44)
<b>Total des distributions<sup>4)</sup></b>	<b>(1,73)\$</b>	<b>(1,44)\$</b>	<b>(1,44)\$</b>	<b>(1,44)\$</b>	<b>(1,44)\$</b>
<b>Actif net à la clôture de la période<sup>6)7)</sup></b>	<b>10,92 \$</b>	<b>25,56 \$</b>	<b>23,75 \$</b>	<b>25,39 \$</b>	<b>23,73 \$</b>

<sup>1)</sup> Résultats pour la période du 18 février 2010 (début des activités) au 30 septembre 2010.

<sup>2)</sup> Résultats pour la période de quinze mois du 1<sup>er</sup> octobre 2014 au 31 décembre 2015.

<sup>3)</sup> Des frais d'émission de parts totalisant 71 909 \$ ont été payés à l'émission de parts de série F (ancienne catégorie F). Le montant total des frais d'émission de parts a été déduit du capital des parts à des fins comptables et a été amorti sur une période de cinq ans à des fins fiscales. Le gestionnaire a remboursé le Fonds une somme de 73 815 \$ pour les frais d'émission excédant le pourcentage maximum permis de 1,5 % du produit brut de la première introduction en bourse, conformément aux modalités décrites dans le prospectus du daté du 28 janvier 2010.

<sup>4)</sup> Les pourcentages utilisés pour la répartition des distributions en revenus, en dividendes, en gains en capital et en remboursements de capital sont fondés sur des estimations.

<sup>5)</sup> Ce montant ne représente pas un rapprochement du solde d'ouverture et du solde de clôture de l'actif net par part.

<sup>6)</sup> Le Fonds a adopté les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») le 1<sup>er</sup> janvier 2014. Les données des périodes antérieures au 31 décembre 2012 sont présentées selon les PCGR du Canada.

<sup>7)</sup> En février 2015, les parts de catégorie A du Fonds ont été converties en parts de série X et les parts de catégorie F en parts de série F du Fonds. Le ratio de conversion des parts de catégorie A et des parts de catégorie F a été de 1 pour 2.

**Ratios et données supplémentaires (selon la valeur liquidative)**

Ratios et données supplémentaires (parts de série X, ancienne catégorie A)	31 décembre 2015 <sup>2)</sup> CAD	30 septembre 2014 CAD	30 septembre 2013 CAD	30 septembre 2012 CAD	30 septembre 2011 <sup>1)</sup> CAD
Actif net (en milliers)	3 494 \$	20 429 \$	21 317 \$	26 326 \$	26 569 \$
Nombre de parts en circulation	351 947	861 182	956 137	1 097 338	1 177 016
Ratio des frais de gestion de base <sup>3)4)</sup>	2,55 %	1,73 %	1,64 %	1,54 %	1,51 %
Ratio des frais d'émission de parts <sup>3)4)</sup>	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Ratio des charges d'intérêts <sup>3)4)</sup>	0,00 %	0,63 %	0,63 %	0,63 %	0,64 %
Ratio des frais de gestion (annualisé) <sup>4)</sup>	2,74 %	2,36 %	2,27 %	2,17 %	2,15 %
RFG avant renonciations et prises en charge (annualisé) <sup>4)</sup>	2,74 %	2,36 %	2,27 %	2,17 %	2,15 %
Taux de rotation du portefeuille <sup>5)</sup>	272,48 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Ratio des frais d'opérations <sup>6)</sup>	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %

<sup>1)</sup> Résultats pour la période du 18 février 2010 (début des activités) au 30 septembre 2010.

<sup>2)</sup> Résultats pour la période de quinze mois du 1<sup>er</sup> octobre 2014 au 31 décembre 2015.

<sup>3)</sup> Un ratio des frais de gestion de base distinct est présenté pour tenir compte des charges d'exploitation normales, mais non le ratio des frais d'émission qui représente tous les frais d'émission de parts et les frais des placeurs pour compte.

<sup>4)</sup> Le RFG est établi selon le Règlement 81-106 et comprend le total des charges (compte non tenu des commissions et des autres coûts d'opérations du portefeuille) du Fonds pour la période indiquée, y compris la charge d'intérêts et les frais d'émission, le cas échéant. Il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds pour la période.

<sup>5)</sup> Le taux de rotation du Fonds indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs a géré activement les placements. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille (dont les titres à revenu fixe) une fois au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre le taux de rotation et le rendement du Fonds.

<sup>6)</sup> Le ratio des frais d'opérations correspond au total des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille exprimé en pourcentage annualisé de l'actif net quotidien moyen de la période.

**Série F**

Ratios et données supplémentaires (parts de série F, ancienne catégorie F)	31 décembre 2015 <sup>2)</sup> CAD	30 septembre 2014 CAD	30 septembre 2013 CAD	30 septembre 2012 CAD	30 septembre 2011 <sup>1)</sup> CAD
Actif net (en milliers)	147 \$	562 \$	589 \$	650 \$	676 \$
Nombre de parts en circulation	13 442	22 000	24 800	25 600	28 500
Ratio des frais de gestion de base <sup>3)4)</sup>	1,81 %	1,37 %	1,34 %	1,20 %	1,18 %
Ratio des frais d'émission de parts <sup>3)4)</sup>	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Ratio des charges d'intérêts <sup>3)4)</sup>	0,00 %	0,63 %	0,63 %	0,63 %	0,63 %
Ratio des frais de gestion (annualisé) <sup>4)</sup>	1,97 %	2,00 %	1,97 %	1,83 %	1,81 %
RFG avant renonciations et prises en charge (annualisé) <sup>4)</sup>	2,39 %	2,00 %	1,97 %	1,83 %	1,81 %
Taux de rotation du portefeuille <sup>5)</sup>	272,48 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Ratio des frais d'opérations <sup>6)</sup>	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %

<sup>1)</sup> Résultats pour la période du 18 février 2010 (début des activités) au 30 septembre 2010.

<sup>2)</sup> Résultats pour la période de quinze mois du 1<sup>er</sup> octobre 2014 au 31 décembre 2015.

<sup>3)</sup> Un ratio des frais de gestion de base distinct est présenté pour tenir compte des charges d'exploitation normales, mais non le ratio des frais d'émission qui représente tous les frais d'émission de parts et les frais des placeurs pour compte.

<sup>4)</sup> Le RFG est établi selon le Règlement 81-106 et comprend le total des charges (compte non tenu des commissions et des autres coûts d'opérations du portefeuille) du Fonds pour la période indiquée, y compris la charge d'intérêts et les frais d'émission, le cas échéant. Il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds pour la période.

<sup>5)</sup> Le taux de rotation du Fonds indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs a géré activement les placements. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille (dont les titres à revenu fixe) une fois au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre le taux de rotation et le rendement du Fonds.

<sup>6)</sup> Le ratio des frais d'opérations correspond au total des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille exprimé en pourcentage annualisé de l'actif net quotidien moyen de la période.

**Ratio des frais de gestion**

Pour la période de quinze mois close le 31 décembre 2015, le ratio des frais de gestion de base, qui ne comprend pas la TVH, était de 2,55 % pour la série X (auparavant, catégorie A) (1,73 % au 31 décembre 2014) et de 1,81 % pour la série F (1,37 % au 31 décembre 2014).

Le RFG du Fonds pour la période de quinze mois close le 31 décembre 2015 était de 2,74 % pour la série X (ancienne catégorie A) (2,36 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2014) et de 1,97 % pour la série F (2,00 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2014).

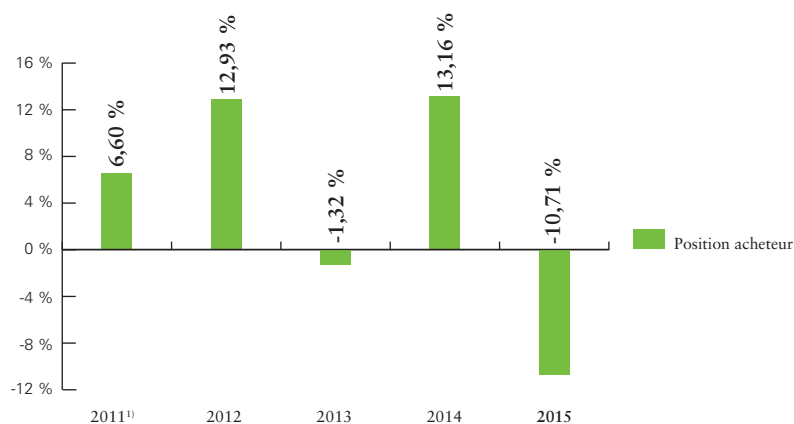
Le RFG avant renonciations et prises en charge du Fonds pour la période de quinze mois close le 31 décembre 2015 était de 2,74 % pour la série X (ancienne catégorie A) (2,36 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2014) et de 2,39 % pour la série F (2,00 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2014).

## RENDEMENT PASSÉ

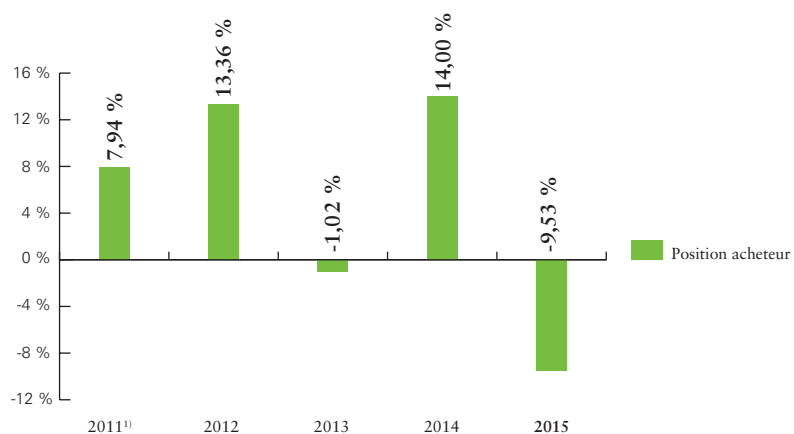
### Rendements annuels

Les graphiques et le tableau suivants illustrent le rendement passé du Fonds. Le rendement passé du Fonds n'est pas nécessairement indicatif de ses résultats futurs. Les renseignements présentés sont fondés sur la valeur liquidative par part et supposent que les distributions versées par le Fonds sur ses parts au cours des périodes indiquées ont été réinvesties dans des parts supplémentaires du Fonds à la valeur liquidative par part. Les graphiques à barres présentent le rendement du Fonds pour chaque exercice/période depuis son établissement jusqu'au 31 décembre 2015. Le graphique indique le pourcentage de variation d'un placement entre le premier et le dernier jour de chaque période.

#### Rendements annuels (parts de série X, ancienne catégorie A)



#### Rendements annuels (parts de série F, ancienne catégorie F)



### Rendements annuels composés

Le tableau suivant illustre le rendement composé du Fonds par série, pour chaque période indiquée, comparativement à l'indice Standard & Poor's (« S&P ») 500. L'indice S&P 500 est un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière destiné à mesurer le rendement de l'économie américaine dans son ensemble. Il regroupe 500 des plus grandes sociétés des secteurs dominant l'économie américaine et met l'accent sur le marché de grande capitalisation. Il couvre environ 75 % du marché boursier américain. L'indice de référence est calculé sans déduction des frais de gestion et des charges du Fonds, alors que le rendement du Fonds est calculé après déduction de ces frais et de ces charges.

	1 an	3 ans	5 ans	% depuis l'établissement <sup>1)</sup>
Selon la valeur liquidative de la série F	-9,53 %	-0,64 %	4,23 %	4,39 %
Selon la valeur liquidative de la série X	-10,71 %	-1,42 %	3,51 %	3,16 %
Indice Build America Barclays Bond	0,67 %	4,06 %	11,17 %	12,32 %
Indice d'obligations de sociétés DEX	2,71 %	3,68 %	5,08 %	5,94 %

Le changement d'indice de référence s'explique par le changement de mandat du Fonds, effectué avec l'approbation des porteurs de parts au premier semestre de 2015. Le mandat de placement a été modifié pour élargir l'éventail de titres pouvant être détenus par le Fonds, en y ajoutant les obligations de sociétés canadiennes et d'autres titres à revenu fixe.



**APERÇU DU PORTEFEUILLE<sup>1)</sup>**

Au 31 décembre 2015

	% de la valeur liquidative
<b>Répartition sectorielle</b>	
Obligations de sociétés canadiennes	95,6 %
Contrats de change à terme	-2,4 %
Trésorerie	8,1 %
Autres éléments de l'actif (du passif), montant net	-1,3 %
<b>Total</b>	<b>100,0 %</b>

**25 principaux titres<sup>2)</sup>**

Nom du titre	Taux d'intérêt	Date d'échéance	% de la valeur liquidative
<b>Positions acheteur</b>			
Cenovus Energy Inc.	3,000 %	15 août 2022	11,5 %
Cardinal Energy Ltd.	5,500 %	31 décembre 2020	10,0 %
Medical Facilities Corp.	5,900 %	31 décembre 2019	9,9 %
Northland Power Inc.	4,750 %	30 juin 2020	9,9 %
Trésorerie			8,1 %
AG Growth International Inc.	5,250 %	31 décembre 2018	8,0 %
Enbridge Inc.	4,000 %	1 <sup>er</sup> octobre 2023	7,4 %
Société aurifère Barrick	4,100 %	1 <sup>er</sup> mai 2023	7,4 %
Pengrowth Energy Corp.	6,250 %	31 mars 2017	6,9 %
Compagnie de chemin de fer Canadien Pacifique	4,450 %	15 mars 2023	6,4 %
Rogers Communications Inc.	4,100 %	1 <sup>er</sup> octobre 2023	6,3 %
Thomson Reuters Corp.	4,300 %	23 novembre 2023	6,2 %
Fairfax Financial Holdings Ltd.	5,800 %	15 mai 2021	4,7 %
Agrium Inc.	3,375 %	15 mars 2025	1,0 %
<b>% total des positions acheteur</b>			<b>103,7 %</b>
<b>Valeur liquidative totale :</b>			<b>3 640 521 \$</b>

*La composition du portefeuille peut changer en raison des opérations en cours du Fonds. Des mises à jour trimestrielles sont disponibles dans les 60 jours suivant la fin de chaque trimestre.*

## GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE

### Gestion d'actifs Aston Hill inc.

Gestion d'actifs Aston Hill inc. est une filiale en propriété exclusive de Services financiers Aston Hill inc., société de gestion d'actifs diversifiés qui offre un ensemble de fonds communs de placement destinés à des particuliers, de fonds d'investissement à capital fixe, de fonds de capital-investissement, de fonds de couverture et de fonds institutionnels distincts. La société gère, au 31 décembre 2015, des actifs d'une valeur de plus de 4 milliards de dollars. Aston Hill compte des bureaux à Toronto et à Halifax.



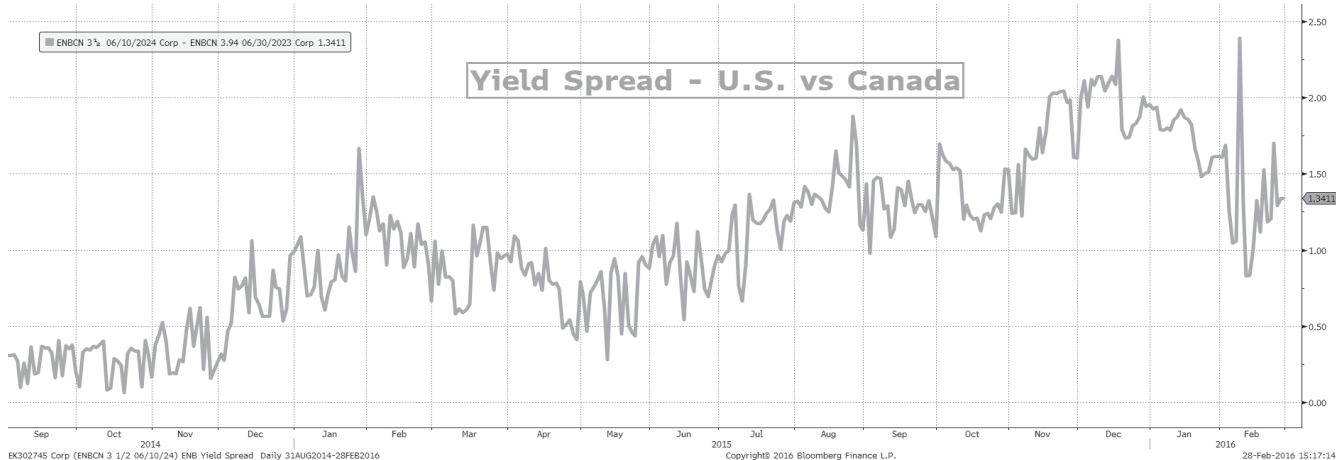
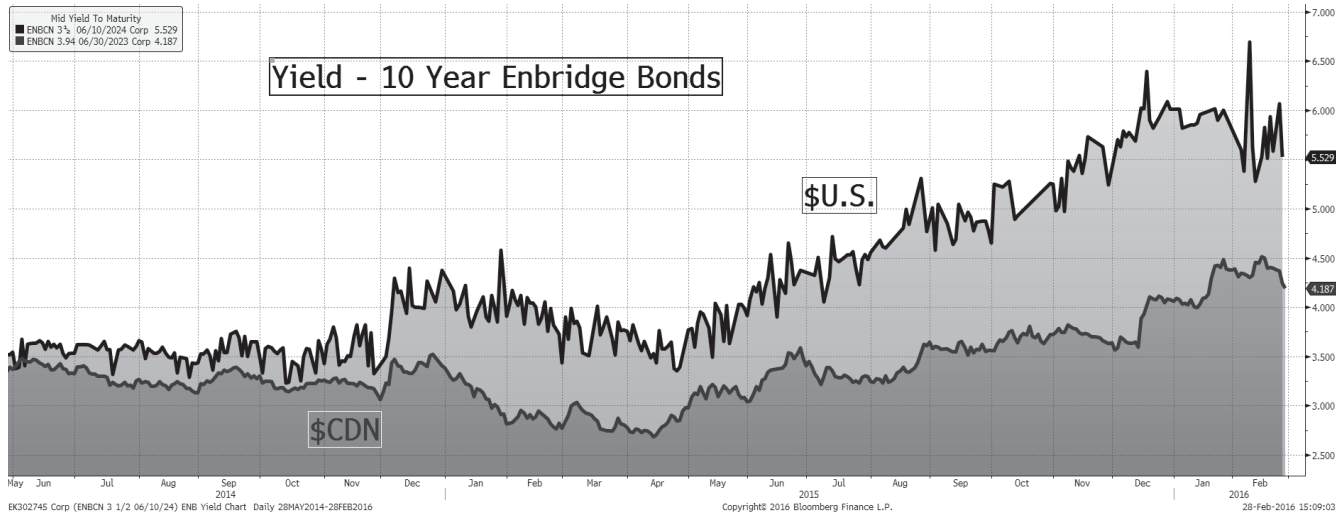
## RAPPORT DU GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE

### Retour sur l'année 2015

Le Fonds d'obligations de sociétés Aston Hill a commencé ses activités en 2015. Lancé en mars 2015, il vise à offrir aux clients un revenu d'intérêts sur les titres à revenu fixe canadiens. Nous cherchons à investir l'actif du Fonds dans des sociétés notées BBB au minimum, bien gérées, financièrement solides et susceptibles d'accroître leurs bénéfices en dépit de ces temps difficiles et incertains. Au 31 décembre 2015, le rendement moyen des obligations et des débtures détenues par le Fonds a été de 7,16 %, ce qui se compare favorablement aux rendements moyens de 1,39 % pour les obligations du gouvernement du Canada à 10 ans, de 2,01 % pour l'ensemble des obligations canadiennes et de 2,69 % pour toutes les obligations de sociétés.

La grande opportunité que nous avons trouvée était dans les rendements des débtures de grandes sociétés canadiennes libellées en dollars américains, qui étaient plus élevés que ceux des débtures semblables en dollars canadiens.

Les graphiques ci-dessous illustrent cette opportunité :



## Perspectives pour 2016

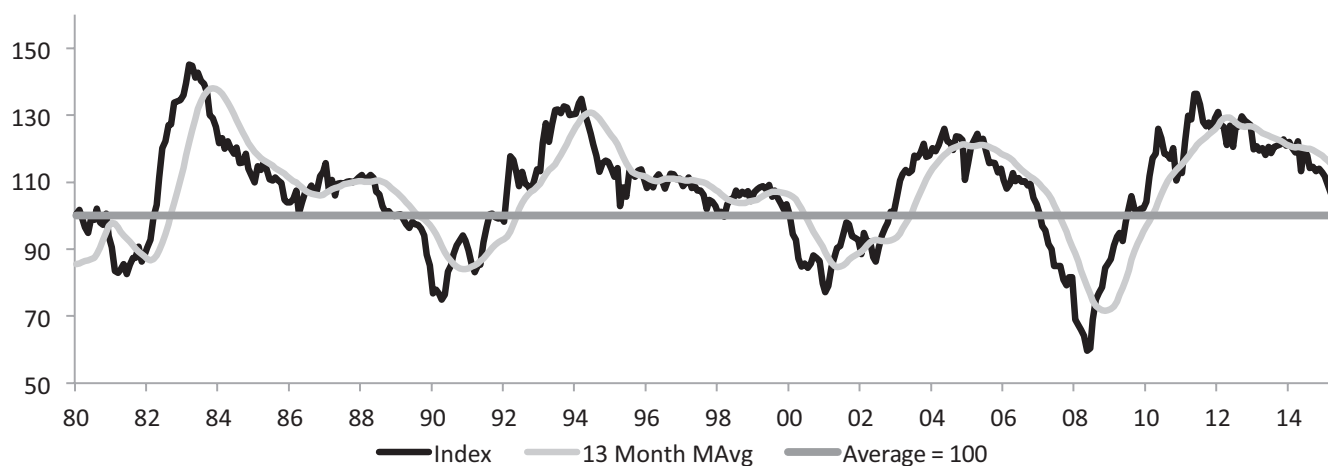
Nous croyons que les marchés nord-américains progresseront en 2016 et dans les prochaines années :

- Croissance moyenne du PIB américain : entre 2 % et 3 %.
- Inflation aux États-Unis : en moyenne 2 %.
- Taux d'intérêt à court terme aux États-Unis : proche du taux d'inflation.
- PIB du Canada : augmentation au second semestre de 2016.
- Inflation au Canada : en moyenne 2 %.
- Taux d'intérêt à court terme au Canada inférieurs au taux d'inflation.
- Dollar canadien : à court terme, évolution dans la même direction que le pétrole; sur le long terme, rebond avec l'économie.

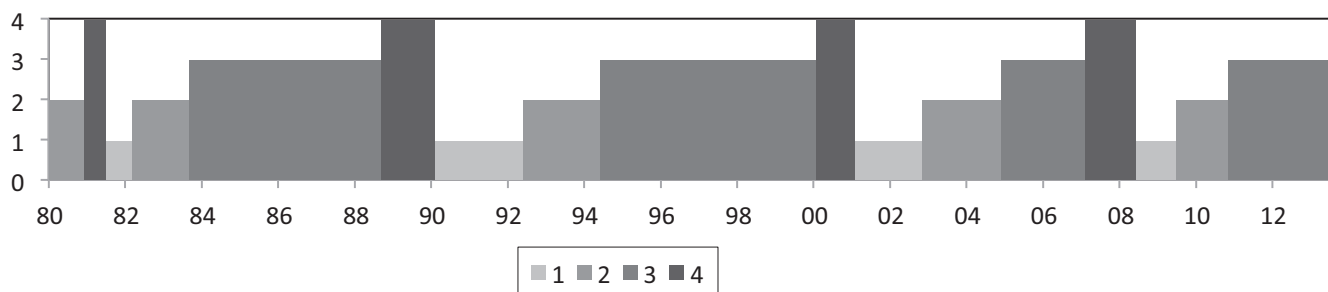
Les dernières données du modèle économique AHIP et des phases du cycle d'affaires sont présentées ci-après.

- L'économie américaine est toujours en expansion et ne présente aucun signe de ralentissement.
- Le marché américain des actions est dans la troisième phase, générant 83 % des rendements de tout le cycle.

Modèle économique AHIP



Phases du cycle d'affaires



## ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Certains des énoncés compris dans le présent rapport, notamment des prévisions financières et commerciales et des perspectives financières, peuvent être des énoncés prospectifs qui reflètent les attentes de la direction à l'égard de ses plans futurs et de ses intentions, de la croissance, des résultats, de la performance ainsi que des possibilités et des perspectives commerciales. Les termes « pouvons », « devrions », « pourrions », « anticipons », « croyons », « prévoyons », « avons l'intention de », « potentiel » ou « continuons » et d'autres expressions similaires ont été utilisés pour identifier les énoncés prospectifs. Ces énoncés reflètent l'opinion actuelle de la direction et sont fondés sur les informations dont celle-ci dispose actuellement. Les énoncés prospectifs sont assujettis à des incertitudes et à des risques importants. Les résultats réels pourraient différer considérablement des résultats exposés dans les énoncés prospectifs en raison d'un certain nombre de facteurs, notamment l'évolution de la conjoncture générale de l'économie et des marchés, ainsi que d'autres facteurs de risque. Bien que les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport soient fondés sur des hypothèses que la direction estime raisonnables, nous ne pouvons garantir que les résultats réels seront conformes à ces énoncés prospectifs. Les investisseurs ne doivent pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. Ces énoncés prospectifs sont faits à la date des présentes, et nous ne nous engageons pas à les mettre à jour ni à les réviser pour tenir compte de faits nouveaux ou de circonstances nouvelles.

## RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

### Comité d'examen indépendant

**John Crow**  
Président

**C. Scott Browning**

**Robert Falconer**

**Joseph H. Wright**

### Administrateurs et dirigeants du gestionnaire

**James Werry**  
Administrateur et chef de la direction  
(depuis le 20 février 2016)

**Ben Cheng**  
Chef des placements

**Derek Slemko**  
Chef des finances et  
Chef de l'exploitation

**Kal Zakarneh**  
Administrateur et chef de la direction

### Gestion de portefeuille

**Darren Cabral**  
Vice-président et gestionnaire de  
portefeuille

**Vivian Lo**  
Vice-président et gestionnaire de  
portefeuille

**John Kim**  
Gestionnaire de portefeuille

**Barry Morrison**  
Gestionnaire de portefeuille

**Alexander (Sandy) Liang**  
Gestionnaire de portefeuille et président  
AHF Capital Partners Inc.

### Gestionnaire et fiduciaire

Gestion d'actifs Aston Hill inc.

### Agent des transferts

Fiducie RBC Services aux Investisseurs et  
de trésorerie

### Dépositaire

Fiducie RBC Services aux Investisseurs et  
de trésorerie

### Auditeur

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

### Site Web

[www.astonhill.ca](http://www.astonhill.ca)